

ORAPI
Société Anonyme au capital de 3 292 327 Euros
Siège Social : 25, rue de l'Industrie 69200 VENISSIEUX
682 031 224 RCS LYON

COMPTE RENDU
DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 24 AVRIL 2014

Les actionnaires de la société ORAPI se sont réunis en Assemblée Générale Mixte le jeudi 24 avril 2014 à 11 heures, au centre logistique de la société, Parc Industriel de la Plaine de l'Ain, Allée de Champoussier, 01150 SAINT VULBAS, sous la présidence de M. Guy CHIFFLOT.

73,34 pour cent des actions ayant droit de vote et 79,78 pour cent des droits de vote étaient présents et représentés.

M. Guy CHIFFLOT, Président Directeur Général de la Société a, dans un premier temps, présenté l'activité et les résultats financiers du groupe ORAPI.

Ensuite, M. Guy CHIFFLOT a présenté les différents documents soumis à l'assemblée.

A l'issue de cette présentation et de la séance de questions-réponses, les actionnaires ont procédé au vote des résolutions telles que proposées dans l'avis préalable et dans l'avis de convocation des actionnaires à cette assemblée publiés au BALO respectivement les 19 mars 2014 et 7 avril 2014 ainsi que dans le texte des résolutions mis en ligne sur le site de la société dès le 2 avril 2014.

L'ensemble des résolutions a été voté conformément à la position du Conseil d'administration. Toutes les résolutions ont ainsi été adoptées par l'Assemblée Générale mixte des actionnaires, à l'exception de la vingt-et-unième résolution.

Le Président souhaite remercier l'ensemble des actionnaires ayant pris part au vote et ayant massivement soutenu les résolutions conformément aux souhaits du Conseil d'Administration.

Les documents relatifs à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire, et notamment le texte des résolutions, sont disponibles sur le site www.orapi.com (rubrique Finances / Information réglementée / Documentation Assemblée Générale 2014) ou par le lien <http://www.orapi.com/index.php?id=63&L=1%2F%2Fassets%2Fsnippets%2Freflect%2Fsnippet.reflect>